

# CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 2018 - 20h30

## **Ad'AP : Mairie, Foyer rural et Salle Robert Minot : demande de subvention**

Suite aux modifications du règlement 2018 des demandes de subvention DETR, le conseil décide de renouveler le dossier relatif au travaux d'accessibilité mairie-foyer dont le montant global est de 297 000 €, et décide de solliciter la Préfecture pour une subvention DETR de 118 800, et le Département (au titre du CAP79) pour 67 332 €.

## **Ad'AP : Restaurant du marché : demande de subvention**

Le conseil décide de solliciter la Préfecture pour l'octroi d'une subvention de 17 848 €, pour un cout des travaux estimé à 44 620 €.

## **Vente de l'ancienne gare**

Le conseil décide de la vente de l'ancienne gare. France Domaine a été consulté et a estimé la valeur de ce bien à 32 000 € avec une marge d'appréciation de plus ou moins 20 %. L'étude notariale locale, interrogée à son tour, estime que ce bien pourrait représenter une valeur pouvant se situer aux environs de 40 000 € à 45 000 € net vendeur. Le conseil municipal décide de fixer la mise à prix à 32 000 €.

## **Future déchetterie de Lezay : plan de d'accès**

le Conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, valide la proposition faite par la Communauté de communes, du plan de circulation routière pour accéder à la future déchetterie qui sera implanté au lieu dit « Plaine du Château », à côté de la plate-forme de dépôt des déchets verts.

## **Heures supplémentaires, heures complémentaires, heures de nuit, astreintes**

Le conseil municipal, pour les besoins de service, décide d'étendre le règlement des heures supplémentaires, heures complémentaires, heures de nuit et des astreintes à l'ensemble des agents communaux

## **Questions diverses**

- Point sur les finances communales :

A la lecture des chiffres provisoires du compte administratif 2017, les résultats 2017 autorisent de prévoir pour 2018 les travaux suivants :

- Beaufigeau : 50 000 €
- Accessibilité mairie : 356 000 €
- Travaux foirail : 112 000 €
- Travaux salle des fêtes : 18 000 €
- Local 10 rue St-Nicolas : 90 000 €
- Voirie + bornes incendie : 27 000 €
- Véhicule : 15 000 €

La proposition du budget primitif 2018 sera présentée et commentée aux conseillers le 7 mars, pour un vote lors du prochain conseil.

- Point sur les bâtiments :

- Le temple : le conseil est en attente d'un devis global, pour la réfection de l'ensemble de la structure (pas seulement la toiture).
- La poste : après contrôle, aucune présence de capricorne dans la charpente, La toiture

sera à repasser, les chéneaux à remplacer, et les cheminées à sécuriser, L'intérieur du bâtiment nécessite des travaux de rafraîchissement (murs, sols et plafonds). La réfection électrique pourrait-être proposée au locataire actuel en échange d'exonération ponctuelle de loyer. Cependant ce dernier ne s'interdit pas de quitter ce local.

- Logement 3 allée de l'école maternelle : logement propre et non dégradé à la suite du départ des anciens locataires. Des travaux d'entretien et de mise aux normes seront à prévoir (sanitaires, huisseries, toiture).

Fin de séance à 22h

### **Délibérations prises lors du Conseil du 14 février 2018 :**

- N° 2018-06 Agenda d'Accessibilité Programmé : travaux Mairie, Foyer rural et Salle Robert Minot : demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R 2018.
- N° 2018-07 Agenda d'Accessibilité Programmé : travaux au Restaurant du marché : demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R.  
(Annule et remplace la délibération n° 2018-04 du 10 janvier 2018)
- N° 2018-08 Vente de biens immobiliers de la commune : Ancienne gare, sise 14 rue du parc
- N° 2018-09 Future déchetterie de Lezay : plan de d'accès
- N° 2018-10 Heures supplémentaires, heures complémentaires, heures de nuit, astreintes

<b>BARILLOT</b> Bernard	
<b>BARROT</b> Pierre	
<b>BERTHONNET-YOT</b> Chantal	
<b>DEMPURÉ</b> Jean-Jacques	
<b>DESPRETZ</b> Didier	
<b>GAYET</b> Olivier	
<b>HIBERT</b> Antoine	
<b>JANCHÉ</b> Marylène	
<b>LUCQUIAUD</b> Nathalie	
<b>MARCHAND</b> Élisabeth	
<b>MAZIN</b> Jean-Claude	
<b>MORIN</b> Patrick	
<b>NICOLAS</b> Jacqueline	
<b>PARVAUD</b> Amandine	

<b>QUINTARD-MELOUKI</b> Jacqueline	
<b>RAULT</b> Jean-Yves	
<b>SERVANT</b> Françoise	
<b>SUIRE</b> Sébastien	
<b>VOSELLE</b> Jacqueline	